

Psychologue conseiller d'orientation, une profession mise à mal : regard sur une dynamique entre souffrance identitaire et défense du métier

Conférence publique

Simon Viviers, PhD, c.o.

Professeur titulaire, Université Laval, Québec

UNIL, Anthropole 3185, 17h00-18h30

Résumé de la conférence

La profession de psychologue conseiller d'orientation est mise à mal dans de nombreuses juridictions à travers le monde. Le vécu de celles et ceux qui exercent cette noble profession se caractérise trop souvent par un manque de reconnaissance voire une déconsidération sociale, professionnelle et organisationnelle, une confusion de rôles et des pressions inopportunes sur l'exercice du métier. À partir des résultats de plusieurs recherches menées au Québec sur cette question à partir d'un cadre théorique de clinique du travail, le professeur Simon Viviers présentera un modèle de compréhension de la dynamique de souffrance identitaire de métier repérée au sein de la profession. La conférence ouvrira sur des pistes de réflexion et d'action susceptibles de redonner un pouvoir d'agir à la défense du métier et des finalités qu'il poursuit.

Notes biographiques

Simon Viviers est professeur titulaire à l'École de counseling et d'orientation de l'Université Laval, chercheur au Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVA) et responsable du Collectif de recherche sur le rapport au travail et la recherche transformatrice (C2RT). Mobilisant des approches d'analyse clinique et critique du travail, ses recherches portent sur le rapport au travail chez les personnels de l'éducation et des métiers de la relation, en éclairant notamment les interrelations entre les dimensions organisationnelles, professionnelles et politiques jouant un rôle dans la problématique de la santé mentale au travail. Il a entre autres mené des recherches sur la dynamique de souffrance identitaire de métier des CO en milieu scolaire, en lien avec l'organisation du travail. Il s'est ensuite intéressé au développement du pouvoir d'agir des CO et aux stratégies d'advocacy professionnelle qu'ils et elles peuvent déployer pour arriver à protéger, défendre et promouvoir leur profession. Ses travaux cherchent en définitive à mieux comprendre comment accompagner des collectifs dans le maintien ou la restauration de leurs capacités d'action sur leur travail de manière que celui-ci demeure ou redevienne porteur de santé.



En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter : jonas.masdonati@unil.ch, marine.cerantola@unil.ch